



Liquidation et saisie de mon assurance abusif, suite a un incendi

Par **la colo**, le **18/03/2011** à **15:36**

Bonjour, je suis seule avec deux enfants fait sous le régime de la communauté, aussi je suis propriétaire de deux maisons, dont l'une a brûlée en date du 27 juillet 2010, depuis 6 ans bientôt je suis déclarée séparée de mon mari, ce dernier a tout ou presque tout gardé de nos biens, les a vendus sans jamais rembourser notre emprunt, alors que moi je me débouille afin d'élever mes filles sans même toucher une pension alimentaire, maintenant que ma maison a brûlée, mon assurance fut saisie par le liquidateur pour y payer les dettes de mon futur ex mari, dans cet incendie j'y ai tout perdu, maison souvenirs, etc, mais je suis solvable et lui non, il se déclare au RSA alors que moi j'ai monté ma petite entreprise comme AUTO ENTREPRENEUR, à ce jour sur les 175 000,00 euro que je devais toucher pour refaire ma maison à neuf, je perds 25% car le liquidateur m'a déjà pris 9200.00 euro pour la banque, Puis veux me prendre plus de 30 000.00 euros pour le reste des frais, je paie à moi toute seule des dettes qui ne me regardent on va dire qu'à moitié et je perds tout à côté, aussi, je voudrais pouvoir récupérer mes deux propriétés à moi toute seule sachant que je paie les dettes de monsieur à moi seule aussi. Il se trouve que le liquidateur Maître DUPONT de Vannes a refusé la vente d'une des maisons l'année passée pour 150 000.00 euro, en avait-il le droit. Mon objectif était de refaire cette maison périmée dans les flammes, la faire vendre afin de récupérer pour les créanciers l'argent, et que je puisse exploiter mon activité de garde de chiens dans l'autre maison, mais les bqs ont voulu leur argent en me faisant perdre environ 450 000.00 euro, et là je continue à payer alors que je ne suis pas seule dans toute cette histoire, à l'heure de ce jour je suis en location de 615.00 euro par moi, et gualère à me déplacer pour m'occuper de mes chiens, durant ce temps mon futur ex mari, vit tranquillement sans se soucier de rien en se disant "pas grave elle va payer", je l'ai quitté car il me tapait dessus, ne supportait plus ses enfants, et me trompait avec une femme belge à qui il a fait deux enfants, deux garçons des prénoms de Tchekker, et Otis, nous sommes encore mariés, et de plus il a enrichi cette femme

pour mieux me mettre dans la misère avec mes deux filles qui sont les siennes reconnue, mon dossier n ai pas simple, mais laissez moi croire a une porte de sortie positive. salutations d espoire, christine